

Scam* Acte d'adhésion aux statuts

Merci de retourner à la Scam ce formulaire complété et signé, accompagné des pièces suivantes :

- pour les œuvres créées au sein de la rédaction pour une diffusion dans le Journal : aucun bulletin de déclaration n'est nécessaire.
- pour les œuvres créées pour être diffusées hors Journal : les sujets de magazine/documentaires diffusés antérieurement au 1^{er} janvier 2007 doivent être déclarés de manière aussi

détaillée que possible (dans le tableau de la page 4) ; les œuvres diffusées à compter du 1^{er} janvier 2007 doivent être déclarées régulièrement à la Scam (conformément aux règles statutaires) à l'aide d'un bulletin de déclaration.

- copie du contrat de travail en cours au jour de l'adhésion.
- copie de la carte professionnelle lorsque le journaliste en dispose.
- photocopie d'une pièce d'identité

- relevé d'identité bancaire ou postal du compte à créditer

aucune demande d'adhésion ne sera examinée si le dossier est incomplet

Les frais d'un montant total de 22,86 €, correspondant à l'acquisition d'une part sociale (7,62 €) et à la première cotisation annuelle (15,24 €), seront imputés sur le premier versement de droits.

M. M^{me} M^{lle} **nom patronymique**

nom marital

prénoms

Souligner le nom d'auteur choisi pour l'inscription. Ce nom figurera sur tous les documents (correspondance, relevés de droits, etc.)

pseudonyme(s) complet(s)

né(e) le

à

nationalité

adresse

téléphone : fixe

portable

fax

courriel ⁽¹⁾

site internet personnel

pays de rattachement fiscal

Qualification contractuelle

(Grand Reporter, JRI, rédacteur...)

Région

Employeur

N° Identifiant dans l'entreprise

Direction de rattachement

Domaine d'activité (Cochez la ou les cases correspondant à votre situation)

Journal Sports Magazine ^(*) Documentaire ^(*) Autre (à préciser)

(*) Si vous avez collaboré à des sujets de magazine ou à des documentaires unitaires, vous devez compléter le tableau page 4.

Type de contrat

(CDI, CDD occasionnel, CDD pigiste...)

Depuis le

Si vous êtes en CDI, précisez votre pourcentage d'activité

appartenance à une autre société d'auteurs française ou étrangère oui non

nom de la société :

(1) En mentionnant votre courriel, vous autorisez la Scam à vous envoyer des courriers électroniques (lettre d'information, invitations, informations sur la répartition des droits...). Vous pourrez à tout moment vous désinscrire de la liste de diffusion.

Paraphe

.....

Sous réserve de mon admission par le conseil d'administration, je déclare adhérer aux statuts et règlement général de la société, après en avoir pris connaissance.

En conséquence, pendant toute la durée de mon adhésion :

- je prends l'engagement d'exécuter fidèlement les prescriptions figurant à la charge de tout associé,
- **je fais apport en propriété à la société**, du fait même de mon adhésion, du droit d'autoriser ou d'interdire les exploitations suivantes :

1. la reproduction ou représentation totale ou partielle, paroles et / ou images, par le moyen de réseaux et supports numériques ou analogiques, de phonogrammes, de la radiodiffusion, du cinéma, de la télévision, de vidéogrammes (vidéocassettes ou vidéodisques notamment) ou par tout autre moyen audiovisuel connu ou inconnu à ce jour de mes œuvres autres que dramatiques ou musicales, dont la première diffusion a été ou sera réalisée par l'un de ces moyens,

et

2. la reproduction ou représentation, totale ou partielle, paroles et / ou images, par le moyen de réseaux numériques ou analogiques, de supports numériques (notamment au sein de programmes multimédias, de bases de données...) de mes œuvres autres que musicales ou dramatiques dont la première divulgation ou diffusion a été ou sera effectuée au sein d'une publication d'une entreprise de presse ou d'une entreprise de communication individuelle,

et

3. la reproduction ou représentation de mes œuvres visuelles relevant de la photographie, de l'illustration graphique, du dessin d'humour, de la bande dessinée, etc. par le moyen de la télédiffusion, des réseaux et supports analogiques ou numériques, du cinéma ou par tout autre moyen connu ou inconnu à ce jour.

Le cas échéant, barrer et parapher le ou les paragraphes comportant les droits d'exploitation dont vous ne souhaitez pas faire l'apport.

Mon adhésion vaut pour les pays suivants :

- pays de perception directe :
 - France
 - Belgique
 - Canada francophone
 - Principauté de Monaco
- tous pays dans lesquels existe une société de perception et de répartition avec laquelle la Scam a conclu un contrat de réciprocité, dans la limite des droits administrés par la société locale.

Sauf les restrictions territoriales expresses suivantes :

.....
.....
.....
.....

Fait à.....

Le.....

Signature

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé, bon pour apport et adhésion »

Apport spécifique pour les journalistes

(ou leurs héritiers) visés par l'accord d'entreprise INA du 26 avril 2007 et par l'accord de groupe France Télévisions du 3 mai 2007 relatifs à la gestion des droits des journalistes par la Scam.

A l'occasion de ma demande d'adhésion, je reconnais avoir été dument informé des particularités suivantes, concernant les droits que j'apporte à la Scam sur mes œuvres (ou celles du journaliste dont je suis héritier) créées dans le cadre d'une relation salariale avec l'un ou l'autre des organismes exploitants ayant conclu avec cette dernière un protocole d'accord pour la gestion collective des droits des journalistes :

- *Les droits que j'apporte* sont susceptibles d'être différents de ceux généralement apportés par les autres auteurs de la Scam tel que prévu aux Statuts (page 2 de ce document).

En effet, mes apports sont adaptés à ma situation, compte tenu de la délimitation des droits en gestion collective opérée par l'accord collectif qui m'est applicable et actée dans l'accord subséquent conclu entre la Scam et l'organisme exploitant concerné.

Cette circonstance particulière ne constitue pas un obstacle à la signature de l'acte d'adhésion (page 2 de ce document) mais le présent feuillet, qui en fait partie intégrante, formalise expressément cette restriction.

- *La durée maximale de l'apport de mes droits* est, elle aussi, conditionnée par les termes de l'accord collectif précité, lequel est le fondement de l'intervention de la Scam. Sa remise en cause par les partenaires sociaux conduirait la Scam à renoncer à l'exercice des droits apportés, quand bien même certains de ses membres journalistes persisteraient à souhaiter la poursuite de son intervention.

La présente page précise expressément cette particularité.

Fait à.....

Le.....

Signature

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé, bon pour adhésion et apport aux conditions ci-dessus exposées »

Les informations demandées dans le présent acte, destinées au fichier des auteurs, sont régies par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès de la Scam, 5 avenue Vélasquez, 75008 Paris.

